

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2023**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE DIX-NEUF SEPTEMBRE, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.*

*Date de la convocation : 13 septembre 2023*

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Membres du Bureau :** Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN.

Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHER, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Nathalie BOUZID, David BURLLOT, Catherine CORDON (*suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent*), Thibault CARFANTAN, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Julie GAUDIN (*suppléante d'Anne-Gaud MILLORIT, absente*), Thierry GAUVRIT, Alain GENCE, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Philippe HERCOUET, Sylvie HERVO, Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Marc LE GUYADER, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY-ROBERT, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Daniel MACE (*suppléant de Daniel COMMAULT, absent*), Caroline MERIAN, Catherine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Camille CAURET donne pouvoir à Thierry GAUVRIT,
- Alain GOUEZIN donne pouvoir à David BURLLOT,
- Josianne JEGU donne pouvoir à Nicole POULAIN,
- Michel VIMONT donne pouvoir à Catherine LELIONNAIS,
- Yvon BERHAULT, Valérie BIDAUD, Jérémy BOULARD, Jean-François CORDON, Claudine MOISAN, Sébastien PUEL.

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Sylvie HERVO

**Délibération n°2023-153**

Membres en exercice : 69 Présents : 58

Absents : 11

Pouvoirs : 5

**GESTION DES DECHETS  
HARMONISATION DES HORAIRES DE DECHETERIES ET MISE EN PLACE DE LA VIDEOSURVEILLANCE**

Depuis la création de Lamballe Terre & Mer, les horaires historiques d'ouverture au public des déchèteries n'ont pas été modifiés. Afin d'optimiser l'accueil du public et d'améliorer les conditions de travail des gardiens de déchèteries, la Commission Déchets ménagers réunie le 11 mai et le Bureau communautaire réuni le 30 mai proposent de modifier les horaires d'accueil du public des déchèteries

communautaires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Ainsi, les horaires d'ouverture au public des déchèteries au 1<sup>er</sup> janvier 2024 seraient les suivants :

Déchèterie	Erquy	Planguenoual	Bréhand	Hénon	Jugon	Lanjouan	
Lundi	Matin	9h-11h45	Fermé	9h-11h45	Fermé	9h-11h45	Fermé
	Après-midi	13h30-17h30	13h30-17h30	Fermé	13h30-17h30	Fermé	Fermé
Mardi	Matin	Fermé	9h-11h45	Fermé	9h-11h45	Fermé	9h30-11h45
	Après-midi	Fermé	Fermé	13h30-17h30	Fermé	13h30-17h30	13h30-16h45
Mercredi	Matin	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45	9h30-11h45
	Après-midi	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-16h45
Jeudi	Matin	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	9h30-11h45
	Après-midi	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-16h45
Vendredi	Matin	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45	9h30-11h45
	Après-midi	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-16h45
Samedi	Matin	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45	9h30-11h45
	Après-midi	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-16h45

Cette modification des horaires d'ouverture couplée à la réhabilitation de la déchèterie de Jugon les Lacs Commune Nouvelle entraine la nécessité de créer deux postes supplémentaires de gardien de déchèterie à temps complet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Par ailleurs, afin de lutter contre les actes d'incivilités qui se multiplient dans l'enceinte des déchèteries, la Commission Déchets Ménagers réunie le 11 mai et le Bureau Communautaire réuni le 30 mai proposent de doter les déchèteries de Bréhand, Planguenoual et Hénon d'un système de vidéosurveillance.

#### **Après en avoir délibéré :**

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE la modification des horaires d'ouverture au public à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, telle que présentée ci-dessus,
- PREND ACTE que cette délibération entrainera la création de deux postes,
- APPROUVE la mise en place d'un système de vidéosurveillance pour les déchèteries de Bréhand, Planguenoual et Hénon,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération, notamment la modification du règlement intérieur des déchèteries.

#### **VOTE : Adopté à l'unanimité**

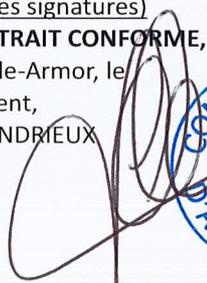
FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le  
Le Président,  
Thierry ANDRIEUX

26 SEP. 2023



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

De la publication le

27 SEP. 2023



Pour le Président  
Par délégation  
Lydie MICHEL  
Directrice  
Administration Générale

27 SEP. 2023

27 SEP. 2023